

VILLE DE CARCASSONNE

N° 26097

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération n°2 du Conseil Municipal du 29 Mars 2026
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

CONTRAT DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ GRAAL SANTÉ POUR UNE MISSION DE RECHERCHE ET D'ACCOMPAGNEMENT AU RECRUTEMENT ET À L'INSTALLATION DE MÉDECINS LIBÉRAUX.

Vu les difficultés croissantes d'accès aux soins et la problématique de démographie médicale affectant le territoire carcassonnais, notamment en matière de médecine générale ;

Vu les différentes démarches engagées par la Ville de Carcassonne visant à renforcer l'offre de soins de premier recours sur son territoire et à améliorer l'accès aux soins de la population ;

Considérant que la Ville souhaite, dans le cadre de son projet de création d'un centre de santé, favoriser l'installation et l'exercice de médecins généralistes, afin de contribuer au maintien et au développement d'une offre de soins de proximité ;

Considérant que la réussite de ce projet nécessite notamment d'identifier, de contacter et de mettre en relation la Ville avec des médecins généralistes susceptibles d'intégrer le futur centre de santé ;

Considérant l'intérêt de recourir à un prestataire spécialisé, disposant de l'expertise et des moyens spécifiques en la matière ;

Considérant les différentes propositions étudiées par la Ville ;

Considérant que la proposition d'accompagnement global émanant du cabinet GRAAL SANTE, pour un coût total de 57 000 € HT (soit 68 400 € TTC), apparait la plus adaptée aux besoins définis par la collectivité ;

Considérant que les crédits nécessaires sont disponibles au chapitre 011 du budget principal ;

J'ai décidé de signer et exécuter le contrat de partenariat proposé par la société GRAAL SANTE pour une mission de recherche et d'accompagnement au recrutement et à l'installation de médecins libéraux sur le territoire communal.

Carcassonne, le 31 août 2026

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260831-33678-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/09/2026
Publication : 15/09/2026